

Lutte contre l'exploitation forestière illégale

La brigade de contrôle de Ntoum désormais dans ses murs à Okolassi

Styve Claudel ONDO
MINKO
Libreville/Gabon

PRÈS de 200 millions de francs. C'est le coût des travaux, hors terrassement, de la Brigade de contrôle des produits forestiers de Ntoum (BCPFN), inaugurée le mercredi 26 juillet dernier par le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet.

La livraison officielle du site, à Okolassi, à l'entrée du chef-lieu du département du Komo-Mondah, a eu lieu en présence d'une forte délégation constituée, notamment, de membres du gouvernement, du responsable résident de la Banque mondiale et du gotha politique et administratif de cette localité.

Projet entièrement financé par la Banque mondiale, via le prêt d'appui aux politiques de développement pour la gestion des ressources naturelles, la BCPFN a pour mission de lutter contre l'exploitation forestière illégale. En plus de répondre aux exigences en matière de traçabilité des produits forestiers et de compiler des statistiques fiables. Aussi, la ministre de l'Economie forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion durable des écosys-



Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, coupant le ruban symbolique de mise à disposition des locaux de la BCPFN.



Un instantané de la parade militaire effectuée par les agents appartenant à l'unité de la nouvelle brigade.

tèmes, Estelle Ondo, a-t-elle saisi cette occasion loué les efforts consentis par le président de la République et le chef du gouvernement, dans le renforcement des capacités opérationnelles des services de l'Etat, en général, et ceux du ministère dont elle a la charge, en particulier.

Mme Ondo a précisé: « l'inauguration de cette brigade marque ainsi le lancement de la stratégie de renforcement des structures de contrôle que le ministère de l'Economie forestière se propose de mener sur l'ensemble du territoire national ». Non sans exhorter le chef de l'unité paramilitaire, ses collaborateurs, les responsables et les agents de son département à plus d'ardeur au travail et de discipline. Avant de procéder à la coupure du ruban symbolique et au dévoilement de la plaque



Les membres du gouvernement, posant pour la postérité avec les autorités politiques et administratives de Ntoum.

inaugurale, le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet a rappelé que la filière forêt-bois occupe une place de choix dans la politique de diversification de l'économie gabonaise.

« Le pays s'est donné une ambition importante, qui l'amène à faire du Gabon un des leaders mondiaux

en bois tropical certifié, un puits inépuisable de carbone et le sanctuaire unique de la préservation de la biodiversité », a souligné le Premier ministre. Toute chose qui, selon lui, passe nécessairement par une gestion durable des forêts et une contribution optimale de la filière au développement du pays.

« Le défi que doit désormais relever notre administration est d'accompagner tous les acteurs de ce secteur dans la mise en œuvre de cette politique, avec un accent particulier sur le

contrôle », a fait entendre le chef du gouvernement. Invitant la ministre de l'Economie forestière à faire en sorte que les services compétents soient davantage présents sur le terrain, afin d'accompagner les entreprises du secteur dans l'observation des pratiques toujours plus vertueuses. Lesquels services, a insisté Issoze Ngondet, doivent s'assurer de la conformité de leurs activités aux lois et règlements en vigueur au Gabon.

Et aussi...

L'expertise des PME gabonaises

SCOM
Libreville/Gabon

L'AMÉNAGEMENT des bâtiments abritant la brigade de contrôle des produits forestiers de Ntoum est le fruit des efforts concertés entre trois petites et moyennes entreprises (PME) gabonaises.

Il s'agit du cabinet Ravi-Service (conception), la société Saba (construction) et EGBTBP (voiries). Aussi, le porte-voix de ces structures, M. Mboumba, a-t-il remercié le président de la République pour la confiance faite à l'endroit de l'expertise nationale.

Le chantier consistait à sortir de terre une zone de vie, avec logement d'astreinte de type F3 et une habitation destinée au chef de cantonnement de type F4, complètement équipés. Ainsi qu'un pool adminis-



Les logements d'astreinte de la BCPFN de Ntoum.

tratif d'une superficie de 300 m2, comprenant un bureau pour le responsable, un autre à l'assistance de direction, une salle de réunion, trois bureaux pour les agents et un hall entièrement équipé. Ces travaux ont coûté près de 200 millions de francs, que le maître d'ouvrage a répartis de manière efficace et efficiente entre les

entreprises gabonaises adjudicataires du chantier. Le chef-d'œuvre réalisé par les trois opérateurs n'a pas laissé insensible le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet, qui a tenu à saluer « le sérieux et le savoir-faire des PME gabonaises, auxquels le gouvernement sera davantage appelé à accorder un intérêt particulier ».

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS
CABINET DU MINISTRE

000717

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics informe les fournisseurs de l'Etat et autres agents économiques de la mise en place, depuis le 1^{er} juillet 2017, du bon de commande informatisé désormais obligatoire pour contractualiser ses demandes de prestations ou achats dans le cadre de ses relations commerciales.

Le bon de commande informatisé, conforme aux dispositions du nouvel arrêté n°337/PM/MBCP du 29 mai 2017 fixant la procédure d'exécution des dépenses inscrites au Budget de l'Etat, est généré à partir du système d'information de gestion des dépenses de l'Etat

Tous les acteurs, Administration et opérateurs privés, sont scrupuleusement tenus de respecter cette nouvelle procédure.

Fait à Libreville, le 14 JUIL 2017

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics
Mathias OTOUNGA OSSIBADJOUO

Ministère du Budget et des Comptes Publics, Avenue Jean Félix EKOUË
BP 140 Libreville (Gabon) / Tél 01 79 58 14